

**LE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DE L'INITIATIVE
POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN GUINEE.
DU 27 SEPTEMBRE 2019**

I- introduction

Le vendredi 27 Septembre 2019 à 10H 40 mn, une réunion du comité de pilotage s'est tenue dans la salle de conférence du Ministère des Mines et de la Géologie, sous la présidence de **Monsieur Saadou NIMAGA**, Président dudit comité.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- 1) Approbation des Procès-verbaux des réunions du 22 Août et du 10 Septembre 2019 ;
- 2) Restitution de la deuxième étape de la réalisation de l'étude relative à l'évaluation des résultats et l'impact de l'ITIE ainsi que le renforcement des capacités des Membres du Groupe Multipartite et du Secrétariat Exécutif dans la mise en œuvre de l'ITIE en Guinée ;
- 3) Divers.

II- Déroulement

Mr Mamadou DIABY : Bonjour tout le monde, nous avons des absents pour diverses raisons. Certains vont nous rejoindre, je passe la parole au président pour l'ouverture de séance.

Mr Saadou NIMAGA : Merci Mr DIABY, bonjour à tous et à toutes. Il fait lecture de l'ordre du jour pour son adoption ; il a été approuvé à l'unanimité.

« Ordre du Jour adopté »

Point 1 : Approbation des Procès-verbaux des réunions du 22 Août et du 10 Septembre 2019.

Mr Mamadou DIABY : Fait la lecture du résumé des procès- verbaux des réunions du 22 Août et du 10 Septembre 2019.

Mr Saadou NIMAGA : Demande aux membres s'ils n'ont pas des observations, des amendements et d'objection pour l'adoption des Procès-verbaux.

Les procès-verbaux du 22 Août et du 10 Septembre 2019 sont approuvés à l'unanimité.

« Les Procès-Verbaux adoptés »

Point 2 : Restitution de la deuxième étape de la réalisation de l'étude relative à l'évaluation des résultats et l'Impact de l'ITIE ainsi que le renforcement des Capacités des Membres du Groupe Multipartite et du Secrétariat Exécutif dans la mise en œuvre de l'ITIE en Guinée.

Mr Mamadou DIABY : **Mr Richard DION** accompagné par **Mr Alpha DIALLO** de la GIZ, a fait une première restitution, nous sommes à la deuxième phase de cette étude.

C'est dans ce cadre, qu'il séjourne ici, il a fait un tour à Kindia, Boffa, Boké et cette fois – ci il est resté à Conakry et a tenu plusieurs Ateliers au niveau du Secrétariat National.

Mr Richard DION : Six sujets pour mesurer l'impact

Nous avons :

- La transparence fiscale
- Le débat éclairé
- La lutte contre la corruption
- Le climat des affaires et de l'investissement
- Atténuation des conflits en zones minières
- Le respect des obligations environnementales et sociales et la culture.

Mr Saadou NIMAGA : Merci pour cette présentation, c'est un travail continu dans l'amélioration de notre processus de transparence. Le volet communication reviendra à chaque fois sur des points importants. Je remercie la GIZ pour son accompagnement.

Dr Aminatou BARRY : Merci Mr le Président, je félicite le consultant pour sa présentation, mon inquiétude s'accroît au niveau de l'obligation environnementale et sociale des sociétés qui n'est pas visible.

Et nous savons tous que « Tout petit projet au plus grand du Gouvernement fait toujours l'objet d'une étude d'impact environnemental et social avec des recommandations ».

Mr Alpha Mamadou DIALLO - GIZ : Merci Mr le Secrétaire Général, il est difficile d'obtenir des chiffres, c'est vrai. La GIZ est en train de travailler sur un concept de Guide Citoyen.

Les ONG seront formées à l'élaboration de ce guide, l'objectif est que dans 2 ans on puisse mener une enquête vers cette population riveraine pour mieux comprendre le Secteur Extractif.

Les caravanes sont périodiques, c'est vrai. Le travail est déjà amorcé par l'ANAFIC et le FODEL. La communication avec la population doit être plus constante.

La sous-traitance, nous avons une bourse de sous-traitance, ce partenariat gagne le milieu et divulgue des informations.

Le système qui sera mis en place, doit permettre de suivre les indicateurs pour le suivi et la collecte des données.

Mr El hadj Cheick KEITA : je remercie le consultant pour la qualité du travail qui a été très exhaustif, au point où on se demande la frontière entre l'impact de la gouvernance minière en général et l'ITIE en termes d'institution. Quand on regarde les indicateurs qui sont développés, ce sont les prérogatives du Ministère des Mines et de la Géologie.

Donc, il faut choisir les indicateurs les plus pertinents pour un départ et bien les reformuler avec la participation des uns et des autres. Ainsi on peut atteindre les exigences de la norme ITIE.

Il est important de définir les stratégies pour la collecte des données.

Mr Moussa Iboun CONTE : Mr le président, je félicite la qualité du travail, en terme d'impact, on parle des **agis**. Le renforcement des capacités du Secrétariat Exécutif est une bonne chose, c'est aussi important de rappeler quelques innovations.

Il y a certes des discriminations, c'est vrai, le concept ITIE n'est pas cerné par la majorité des communautés et les élus communaux. Mais certaines communautés connaissent l'ITIE, surtout dans les grandes agglomérations donc il y a des acquis.

El hadj Ismaël N'falla NABE : Merci Mr le président, une petite observation au niveau communal, beaucoup de Maires et responsables communaux ne connaissent pas l'ITIE. Nous devons faire le Rapport ITIE 2018, et au niveau des mesures correctives, nous devons collecter des informations sur la redevance superficielle au niveau de ces communes.

Mr Alpha Mamadou DIALLO - GIZ : Ce n'est qu'un apprentissage. Faire le suivi et l'évaluation, assortir des indicateurs mesurables. Le plus important, c'est de donner au comité de pilotage l'essence sur laquelle il doit se reposer.

Mr Mohamed Lamine SY SAVANE : Merci Mr le président, l'ITIE est une structure écran, l'interface pour dire aux gouvernants voici les résolutions consacrées dans le Droit applicable en Guinée et les textes supra- nationaux d'une part. Les Sociétés, voici vos responsabilités qui peuvent avoir de l'impact et aux communautés voici votre devoir.

En termes de devoir des communautés, le climat d'accueil, la compréhension et la contribution pour permettre aux sociétés de s'installer.

L'impact n'est pas seulement sur le plan de l'exploitation minière, une activité minière interpelle plus souvent certains caps, il y a aussi l'impact de la construction, prenons l'exemple spécifique de Boké, les coupes abusives du bois, le tarissement des cours d'eau qui impactent l'écosystème.

Partant du constat du tableau, l'essentiel du débat sur l'ITIE est concentré dans les grandes agglomérations, ce débat ne doit être un débat de haut niveau mais plutôt un débat déconcentré au niveau des citoyens pour qu'il y ait un véritable débat public.

Mr Saadou NIMAGA : L'ITIE est un outil qui amène un plus dans la recherche de la bonne gouvernance. Au niveau central, le comité de pilotage doit fournir beaucoup d'effort pour la diffusion des informations à l'intérieur du pays.

Mr Abdoulaye SOUMAH : ITIE dans la communication, essaye de faire le maximum dans la publication des informations sur le site Web.

Faire une conférence de Presse à la maison des journalistes pour qu'ils diffusent à la télévision et à la radio des informations en vue de sensibiliser les communautés. Aussi, il est nécessaire de publier des bulletins d'information trimestriels.

Par ailleurs nous devons travailler avec les radios rurales et communautaires pour diffuser l'information dans les langues du terroir.

La société civile doit prendre la relève pour former des plates-formes de dialogues en vue de divulguer des informations dans les localités réparties dans les zones minières.

Mr Aboubacar KOUROUMA : J'ai noté dans l'exposé de Richard qu'il faut faire une sorte de certification sur le passage du président à New York qui peut être vendu. C'est une bonne chose et je prends bonne note de l'idée de Richard.

Mr Sékou Oumar Ly DIALLO : Parle de la décentralisation de l'ITIE.

La mise en place d'un comité à l'image de l'ITIE Guinée et des parties prenantes à l'intérieur du pays.

Le sujet ITIE doit être un débat permanent auprès des religieux (dans les mosquées) et les sages des communautés.

El hadj Thierno Shita DIALLO : Propose d'utiliser le canal des CCLM pour faire comprendre aux gens, ce que c'est l'ITIE.

L'intervention des autres secteurs pour parler de la transparence dans le secteur extractif.

Mr Saadou NIMAGA : Sur ce dernier point, les ressources minérales sont considérées comme des ressources communes. C'est bien qu'il y est des informations suffisantes sur les autres secteurs (tels que la production agricole, la transparence dans le secteur extractif) parce qu'il a été constaté qu'il y a des conflits qui naissent dans l'exploitation de ces ressources. Donc il faut une transparence totale.

Les informations sur la production et les ressources minérales doivent être partagées. Décentraliser ou déconcentrer les structures à l'intérieur du pays à l'image du comité de pilotage est une idée à prendre en compte.

Mr Richard Dion : Merci beaucoup, il faut :

- Travailler tous ensemble avec d'autres secteurs.
- Utiliser les opportunités, en pensant stratégiquement. Par exemple (La visite du Président CONDE aux États Unis, faire des rapports de 2 ou 5 pages qui peuvent être vendus).
- Introduire des produits différents : podcasts, bulletins trimestriels, Site internet.
- Introduire de l'ANAFIC et le FODEL et le changement de perception dans les communautés. Ces deux organisations pourraient apprendre beaucoup du Secrétariat Exécutif dans les rapports et comment les présenter aux gens ;
- Mettre en place un système de suivi et évaluation, assortir des indicateurs mesurables ;

- Multiplier les types d'information (podcasts, bulletins trimestriels) ;

- Choisir des indicateurs, les plus pertinents pour un départ avec la participation des responsables de l'ITIE et définir les stratégies pour obtenir ces données ;

- Sensibiliser ou informer les élus locaux de la mise en place de l'ITIE Guinée et mener des actions auprès des responsables communaux pour collecter des informations sur le paiement des redevances superficielles qui doit être mentionnées dans le rapport ITIE 2018 ;

- Définir les responsabilités de chaque partie prenante (Gouvernants, Sociétés Minières et Communautés) pour une transparence totale dans la gestion des ressources minérales pour éviter les conflits ;

- Partager l'information (Faire des conférences de presse, des bulletins d'information trimestriels, travailler avec les radios rurales et communautaires pour diffuser les informations dans les langues du terroir) ;

- Former les plates-formes de dialogue dans les localités réparties dans les zones minières. Utiliser le canal des CCLM pour faire comprendre aux communautés le concept ITIE ;

- Décentraliser ou déconcentrer les structures à l'intérieur du pays à l'image du comité de pilotage si possible.

Mr Saadou NIMAGA : Merci beaucoup Mr Richard, Merci pour ce qui est déjà fait, le consultant va nous envoyer le rapport qui sera analysé froidement et faire des observations qui lui permettront de poursuivre son travail. Je remercie chacun de vous pour votre

contribution et votre disponibilité, c'est un travail de bénévolat, mais un travail intéressant et bien compris.

A la prochaine séance **Mr KOUROUMA** va faire une présentation statistique pour les membres du Comité de Pilotage et je demande aux membres de faire des propositions d'amélioration du travail.

Donc je mets fin à cette réunion et je lève la séance.

III- CONCLUSION

Au terme des travaux, le comité est parvenu aux conclusions suivantes :

- Le comité a approuvé les procès-verbaux des réunions du 22 août et du 10 Septembre 2019.

Le comité a suivi avec intérêt la présentation de **Mr Richard DION** sur la Restitution de la deuxième étape de la réalisation de l'étude relative à l'évaluation des résultats et l'impact de l'ITIE ainsi que le renforcement des capacités des Membres du Groupe Multipartite et du Secrétariat Exécutif dans la mise en œuvre l'ITIE en Guinée ;

- Le Comité a félicité **Monsieur Richard** par la qualité du travail accompli. Il examinera avec attention les recommandations formulées par le Consultant.
- Le comité a enfin par le biais de son président demandé à chacun de ses membres de faire des propositions d'amélioration du travail en équipe.

Séance levée à 12h10

Le Rapporteur

Mr DIABY Mamadou

Le Président



Mr NIMAGA Saadou







